

Document d'aide à la rédaction

du mémoire de master 2 MEEF mentions 1 et 4 PEPAD

Page de garde (conforme au modèle sur l'ENT avec logos)

Charte de non-plagiat

Remerciements (non obligatoires bien-sûr)

Sommaire

Introduction : présenter votre choix et annoncer votre plan en fin d'introduction. Il est souvent judicieux de l'écrire à la fin !

I. Du thème au sujet

Le thème est large (ex : 1. la pédagogie de projet ; 2. le langage oral chez les 2 ans ; 3. différencier sa pédagogie). **Quel travail de réflexion vous a permis de définir le sujet qui lui est plus précis** (1. La pédagogie de projet et le devenir élève ; 2. La construction du langage oral chez les 2 ans en fonction du mode de garde précédent ; 3. Différencier sa pédagogie en lecture au CP afin de répondre à l'hétérogénéité des rythmes d'apprentissage).

Bien indiquer ici les **questions que vous vous posez à propos de votre sujet** ; quelle est l'origine de votre choix (stage, lecture, séance observée, un cours, votre cursus...).

II. Problématique et hypothèses

A partir de votre sujet, vous rédigez **une problématique** (voir fiche d'aide). Bien préciser le **niveau de classe ou le niveau d'étude**. Quelques précautions : on ne peut répondre par oui ou par non à une problématique sinon c'est une question. **Elle peut être rédigée sous la forme interrogative mais pas obligatoirement**. En général, on la reformule c'est-à-dire qu'on l'écrit une fois, puis on peut l'écrire sous la forme d'autres questions en utilisant par exemple la formule « dit autrement... »

Ex : 1. *En quoi la pédagogie de projet, plus particulièrement un projet mis en œuvre lors de l'accueil du matin en MS, peut-il aider l'enfant à devenir élève ?*

Le choix du moment de la journée (l'accueil) servant de lien maison-école est-il davantage propice à la pédagogie de projet afin que l'enfant devienne un élève ?

2. *Le mode de garde de l'enfant de deux ans a-t-il une incidence sur la construction de son lexique oral ? Dit autrement, en prenant en compte l'âge exact de deux ans chez l'enfant, peut-on mettre au jour des différences dans l'élaboration de son langage oral selon qu'il soit scolarisé en école maternelle ou en crèche ?*

A partir de votre problématique, **vous émettez une ou deux hypothèses** pas plus (quelquefois trois peuvent être nécessaires par rapport à la problématique).

Ex : 1.1. *La pédagogie de projet lors de l'accueil s'avère propice au devenir élève ; 1.2. La pédagogie de projet lors de l'accueil ne favorise pas plus le devenir élève qu'un autre moment de la journée ; 2.1. La scolarisation en maternelle est propice à la construction du lexique oral chez l'enfant de 2 ans ; 2.2. Le mode de garde de l'enfant de 2 ans ne semble pas avoir d'influence sur la construction du lexique oral.*

Vous constatez que d'autres hypothèses pourraient être émises, il faut donc **faire le choix le plus pertinent et surtout vérifiable sur le terrain.**

Les hypothèses sont des réponses provisoires à votre problématique. Ce sont elles que vous allez vérifier grâce à votre méthodologie. Donc, le plus souvent, **la problématique et les hypothèses induisent le choix d'une méthodologie** plus qu'une autre.

Toujours faire attention de préciser et de vérifier au fil de la réflexion que vous vous situez côté enseignant/professionnel ou côté élèves/adultes. On ne peut pas faire les deux.

III. Cadre théorique

A. Etat des connaissances sur votre sujet

Que sait-on aujourd'hui ? Où en sont les recherches. Commencer par les références les plus récentes et remonter dans le temps.

ex : que sait-on aujourd'hui de la pédagogie de projet ? Que sait-on aujourd'hui de la connaissance des lettres par l'enfant de maternelle ?

B. Définition des concepts et/ou théorie

Ecrire les définitions des chercheurs spécialistes du domaine.

- Si vous reprenez avec vos propres mots la définition de l'auteur, vous écrirez :

D'après Brougère (1995), le jeu est polysémique. Ce ne sont pas tant ses définitions qui semblent importantes mais bien de comprendre l'idée que chaque personne se fait du jeu en fonction d'une époque et les raisons de son usage, notamment à l'école. Par contre, De Grandmont (1999) donne une définition précise du jeu comme étant un acte total et global de la personne.

Ces deux références apparaissent obligatoirement dans votre bibliographie.

Si vous citez un extrait de leur ouvrage, vous écrirez :

- Brougère (1995, **p. 16**) définit le jeu comme « *citation exacte du livre et en italique* ».

Il est nécessaire de **croiser les définitions de plusieurs auteurs** et de préciser si elles ont évolué dans le temps, si elles vont dans le même sens, si elles peuvent s'opposer...

C. Cadrage institutionnel

Ce sont les textes officiels de l'Éducation Nationale ou d'un autre Ministère, du Rectorat etc. en lien avec votre sujet. Idem, vous pouvez citer des passages en précisant toujours l'année et la page.

- Programmes de 2020.
- BO sur la pédagogie de projet par exemple.
- le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- la Loi d'orientation de 2005 ou 2013.
- le texte officiel sur le CAP « Accompagnant éducatif petite enfance » et son référentiel de compétences.
- etc...

Ou tout autre cadrage institutionnel en lien avec votre sujet.

IV. Méthodologie

- Quelle méthodologie (questionnaires, observation, entretien, expérimentation, récit de vie...) la présenter à l'aide des petits ouvrages sur le sujet et justifier votre choix ; quel protocole (combien de séances ; évaluation diagnostique et finale ; description de ce que vous allez faire (deux groupes d'élèves ; comparaison...). Justifier ce choix.
- Le choix du terrain : milieu urbain, rural, Education prioritaire ; le ou les niveaux de classe.
- Décrire la population : hommes-femmes ; filles-garçons ; combien ; âges ; cursus ; professions...

V. Résultats :

Ce sont les résultats bruts que vous avez obtenus sur le terrain, dans les classes. Élèves, enseignants, lieux anonymés.

Vous pouvez faire des tableaux qui récapitulent vos résultats mais attention : trop longs, ils sont à mettre en annexes. Quand vous mettez un tableau, il faut une phrase pour l'introduire puis le tableau avec un numéro et un titre et deux trois phrases qui résument les apports du tableau. Il n'y a pas d'interprétation de votre part dans cette partie.

VI. Discussion :

Terme scientifique : il s'agit **d'analyser, interpréter et discuter vos résultats** au regard de votre cadre théorique, des résultats d'auteurs qui ont travaillé dans ce sens.

Conclusion : elle reprend les principaux résultats de votre recherche. Vous **validez ou invalidez vos hypothèses**. Vous ouvrez sur **une autre recherche qui serait complémentaire ou vers un autre chemin à explorer, un autre cycle, une autre cohorte...**

Bibliographie et sitographie (il est nécessaire de séparer les deux)

Vous pouvez présenter les normes bibliographiques en respectant les normes APA :

Article :

Longcamp M., Lagarrigue A. Velay, J.L. (2010). Contribution de la motricité graphique à la reconnaissance visuelle des lettres. *Psychologie Française*, 55 (2), 181-194.

Ouvrage :

Rondal, J.A. (1997). *L'évaluation du langage*. Liège : Mardaga.

Articles et ouvrages seront listés ensemble dans la bibliographie et par ordre alphabétique d'auteurs.

Sitographie :

Référence du site suivi de « consulté le + date ».

Le nombre de pages pris en compte s'arrête à la fin de la bibliographie.

Annexes :

Tout document vous semblant important et utile à la lecture du dossier. Il est obligatoire de mettre le guide d'entretien, le questionnaire vierge, les retranscriptions d'entretiens, des questionnaires remplis, des grilles d'observation remplies...

Numéroter chaque annexe et lui donner un titre :

Annexe 1 : questionnaire à destination des enseignants de CP

Annexe 2 : etc...

Attention : au style d'écriture, à l'**orthographe** ; à la présentation ; à la mise en forme...

Relisez, faites relire par deux personnes, l'une vérifie la cohérence de l'ensemble (le fond), l'autre traque les coquilles (la forme).

Bon courage !